



167, rue Pelletier D'Oisy
18200 ST AMAND MONTROND
Tel: 02.45.77.10.06

N° formation professionnelle 24180080318



PROGRAMME DE FORMATION

Sauveteur Secouriste du Travail

COMPETENCE VISEE :

- Maîtriser la conduite à tenir ainsi que les gestes de premier secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement abondant ou étouffement, utiliser un défibrillateur...)
- Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS :

Public concerné :

- Tout le personnel

Prérequis :

- Aucun

DEROULE DE FORMATION :

- Accueil et présentation de la formation
- Le Sauvetage Secourisme du Travail
 - ✓ Les principaux indicateurs de santé dans l'établissement ou dans la profession
 - ✓ Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
 - ✓ Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Rechercher les risques persistants pour protéger
 - ✓ Connaître l'alerte aux populations
 - ✓ Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - ✓ Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même
- De « protéger » à « prévenir »
 - ✓ Repérer les dangers dans une situation de travail

- ✓ Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Examiner la victime et faire alerter
 - ✓ Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - ✓ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- De « faire alerter » à « informer »
 - ✓ Informer son responsable hiérarchique et/ou la(les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- « Secourir »
 - ✓ Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

METHODE et MOYENS PEDAGOGIQUES / ENCADREMENT :

- Méthode active adaptée à la formation des adultes
- Salle de cours (théorie)
- Livret de formation remis à chaque stagiaire
- Formateur habilité à la formation initiale et continue de SST

DUREE et HORAIRES :

- Minimum 12 heures de face à face pédagogique
 - ✓ De 4 à 10 stagiaires (au-delà de 10 stagiaires, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14)
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00

SYSTEME EVALUATION FINALE :

- Evaluation en continue tout au long de la formation selon la fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST publiée par l'INRS
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (validité 24 mois)



167, rue Pelletier D'Oisy
18200 ST AMAND MONTROND
Tel: 02.45.77.10.06

N° formation professionnelle 24180080318



PROGRAMME DE FORMATION

Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC)

COMPETENCE VISEE :

- Maintenir les compétences du SST, définies dans le référentiel de formation, à un niveau au moins équivalent à celui de sa formation initiale
- Maîtriser la conduite à tenir ainsi que les gestes de premier secours (protéger et mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement abondant ou étouffement, utiliser un défibrillateur...)
- Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

PUBLIC CONCERNE et PREREQUIS :

- Tous les titulaires d'une carte SST en cours de validité

DEROULE DE FORMATION :

- Accueil et présentation de la formation
- Mise à jour des connaissances de SST
- Approfondissement des connaissances sur les risques spécifiques de l'entreprise
- Le Sauveteur Secourisme du Travail
 - ✓ Les principaux indicateurs de santé dans l'établissement ou dans la profession
 - ✓ Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
 - ✓ Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Rechercher les risques persistants pour protéger
 - ✓ Connaître l'alerte aux populations
 - ✓ Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - ✓ Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même
- De « protéger » à « prévenir »
 - ✓ Repérer les dangers dans une situation de travail

- ✓ Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Examiner la victime et faire alerter
 - ✓ Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - ✓ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- De « faire alerter » à « informer »
 - ✓ Informer son responsable hiérarchique et/ou la(les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)
- « Secourir »
 - ✓ Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques

METHODE et MOYENS PEDAGOGIQUES / ENCADREMENT :

- Méthode active adaptée à la formation des adultes
- Salle de cours (théorie)
- Livret de formation remis à chaque stagiaire
- Formateur habilité à la formation initiale et continue de SST

DUREE et HORAIRES :

- Minimum 7 heures de face à face pédagogique
 - ✓ De 4 à 10 stagiaires (au-delà de 10 stagiaires, la formation sera prolongée de ½ heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14)
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 h00

SYSTEME EVALUATION FINALE :

- Evaluation en continue tout au long de la formation selon la fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST publiée par l'INRS
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail (validité 24 mois)